

« SOLIS - MARC DHERBEY & ASSOCIES »
(SOLIS MDA).

Société par Actions Simplifiée au capital de 530.000 Euros
Siège Social : Parc d'affaires Edonia - Rue de la Terre Victoria - CS 46869
35768 SAINT GREGOIRE CEDEX
351 182 647 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 26 AVRIL 2010

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

*Copie certifiée conforme
à l'original*

L'AN DEUX MIL DIX,
Le 26 avril,

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire, les actionnaires de la Société SOLIS MDA, Société par actions simplifiée au capital de 530.000 Euros, divisé en 101.126 actions, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège de la société, sur convocation du Président.

Assemblée Générale Extraordinaire :

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement de la dénomination sociale de la Société SOLIS MDA,
- Adoption des nouveaux statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés au Commissaire aux Comptes et tenus à la disposition des actionnaires au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

A la demande du Président, l'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Lecture est donnée du rapport du Président sur le changement de dénomination sociale.

Ensuite, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION : CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination de la société qui devient, à compter de ce jour :

« SOLIS - L & M DHERBEY et Associés ».

Cette résolution, mise aux voix, est ... *adoptée à l'unanimité* ...

DEUXIEME RESOLUTION : ADOPTION DES STATUTS

En conséquence de la décision de changement de la dénomination sociale, l'assemblée modifie l'article 3 des statuts de la manière suivante :

« ARTICLE 3 - DENOMINATION SOCIALE »

La société a pour dénomination sociale :

SOLIS - L & M DHERBEY et Associés.

Le sigle est : « SOLIS ».

Un exemplaire de ces nouveaux statuts est signé par les membres du bureau et sera annexé au présent procès verbal.

En conséquence, l'assemblée des associés, accepte en tous points les statuts sous leur nouvelle rédaction.

Mise aux voix, cette résolution est ... *adoptée à l'unanimité* ...

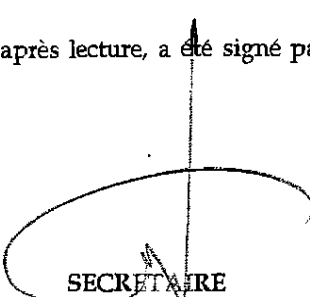
Tous pouvoirs sont délégués au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes aux fins d'accomplir les formalités légales nécessaires.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.


PRESIDENT
Laurent DHERBEY

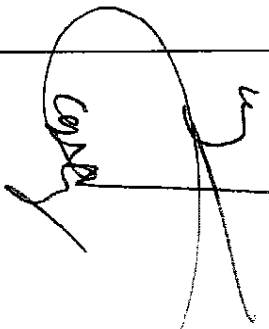
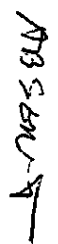

SCRUTATEUR
Marc DHERBEY


SECRETAIRE
Bernard BLANCHARD

SOLIS - L & M DHERBEY et Associés

SAS au capital de 530.000 €
Siège social : Parc d'Affaires Edonia, Rue de la Terre Victoria, Bâtiment C - 35760 SAINT GREGOIRE
RCS RENNES 351 182 647

Feuille de présence - Assemblée générale extraordinaire du 26/04/2010

Identité ou désignation de l'actionnaire	Nombre de titres	Nombre de voix	Nom, prénom, domicile du mandataire	Signature
SAS ARPEGE AUDITEURS ASSOCIES	101.119	101.119	Monsieur Laurent DHERBEY 10, rue de Condate - 35760 Saint Grégoire	
Monsieur Marc DHERBEY	1	1		
Monsieur Bernard BLANCHARD	1	1		
Monsieur Laurent DHERBEY	4	4		
Monsieur Hervé DAVOULT	1	1		

Les membres du bureau soussignés certifient exacte la feuille de présence faisant apparaître que :
~~4 - 101.119~~ actionnaires sont présents et totalisent 101.119 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 101.119 droits de vote.


LE PRESIDENT
Laurent DHERBEY


SCRUTATEUR
Marc DHERBEY


SECRETAIRE
Bernard BLANCHARD